

naires que nos diocèses confient principalement les destinées du sacerdoce. Discerner la vocation de ces jeunes hommes que l'attrait de la perfection et le souffle de l'Esprit Saint conduisent au pied des autels ; diriger leurs premiers pas dans cette voie nouvelle où la présomption n'est pas moins funeste que le découragement ; suivre l'action de Dieu dans les âmes, plutôt que de l'y précéder, et seconder le travail de la grâce, bien loin de vouloir se substituer par une pression indiscrete ; cultiver ces vents naissantes avec la sollicitude du jardinier qui arrose la plante, la taille, la redresse, mais s'en remet pour le reste à Celui qui seul donne la croissance ; approprier les conseils aux besoins de chacun, suivant la diversité des dons que la Providence distribue aux uns et aux autres, comme il lui plaît, *dividens singulis prout vult* (Ière aux Cor. XII, 11) ; user, enfin, de tous les ménagements et de toutes les délicatesses que peuvent suggérer à charité fraternelle et le respect de Dieu dans les âmes : est-il dans l'ordre monastique un office qui demande une main plus souple et plus ferme ? Avec quelle prudence et quelle sagesse dom Couturier l'a rempli pendant près de vingt ans, vous le savez mieux que nous, mes Révérends Pères, vous qui l'avez vu à l'œuvre, dans ses conférences du matin et du soir, exposant les principes de la vie spirituelle, développant cette psychologie surnaturelle dont la règle de saint Benoît est le merveilleux abrégé, et résumant la perfection évangélique dans ces trois grandes choses qui revenaient sans cesse sur ses lèvres : l'humilité, l'obéissance et la conversion des mœurs. »

Mgr Freppel rappelle les décrets fameux dont les moines de Solesmes furent victimes comme tous les religieux de France ; puis s'adressant à dom Couturier lui-même chassé de sa chère abbaye avec tous ses fils :

« Et maintenant, noble exilé, cédez à la violence, quittez ce monastère, foyer paisible de l'érudition et de la louange divine ; recevez les adieux de vos enfants, bannis comme vous de la demeure paternelle, et venant les uns après les autres se prosterner à vos pieds, au moment de la dispersion, pour recevoir la bénédiction d'un père dans cette maison de Saint Charles, destinée à devenir leur point de ralliement. Ah ! vous aviez choisi pour devise ces deux mots si touchants : *consortia tecta*, afin de montrer combien la vie de famille vous était chère. Vous n'en jouirez plus, désormais, dans la plénitude de vos desirs. Pendant dix ans, tous les jours, vous passerez, sans pouvoir en franchir le seuil, à côté de cette abbaye qui est la vôtre, où repose tout le passé de Solesmes, avec les dépouilles mortelles de son illustre fondateur ; et au serrement de cœur que vous éprouverez chaque fois devant une séparation si cruelle, vous sentirez se renouveler en vous la douleur du premier jour. Vous verrez tomber autour